

Copie au Service culturel de la Direction des
Organisations Internationales du DPF, Berne



Lima, le 17 janvier 1977.

051.11 BE/sd
 551.55 (0)
 642.33

PRO HELVETIA
 Hirschengraben

an	BRK	ST							
Date	21	1							2/3
Visa	1/1	1/1							1/1
EPD		21.01.77		15					
Ref. o. 301. Perou									

8000 Zurich

Manifestations culturelles.

Monsieur le Directeur,

Je voudrais vous signaler qu'à mon grand regret, je ne pourrai plus assumer, à moi seul, les frais entraînés par l'organisation d'une manifestation culturelle au Pérou, le Département politique, en raison de la situation des finances fédérales, ayant décidé de réduire mon indemnité de représentation pour 1977.

Ceci s'applique notamment aux différents projets que j'espérais réaliser cette année à Lima : expositions des affiches primées suisses, de photographies, la semaine du cinéma suisse, l'édition suisse, une répétition de l'exposition de l'art cartographique, sans oublier la Foire Internationale du Pacifique, à laquelle la Suisse participera peut-être à titre officiel - ce serait hautement souhaitable - et qui peut également offrir des occasions de présenter quelques aspects culturels de notre pays.

Le Pérou est une vieille terre de culture où nous ne devons pas être simplement appréciés en vertu de la haute qualité de nos produits, de notre technologie avancée, de la probité et l'ardeur au travail de nos compatriotes, leur droiture d'esprit et leur correction vis-à-vis des Autorités et du peuple péruviens, mais aussi en fonction de notre patrimoine culturel. Il nous faut donc fournir un effort particulier dans ce domaine, d'autant plus que quantité de nations ne négligent pas ce point, à mon avis, fort important.

Les Péruviens éduqués - et ils sont nombreux à Lima et dans les principales villes du Pérou - sont très sensibles aux manifestations culturelles. Du côté suisse, nous avons encore la grande chance de jouir de l'appui d'une colonie de valeur établie dans le pays.

Nous ne pouvons donc pas abdiquer. Il faut continuer à maintenir l'image d'une Suisse qui ne soit point

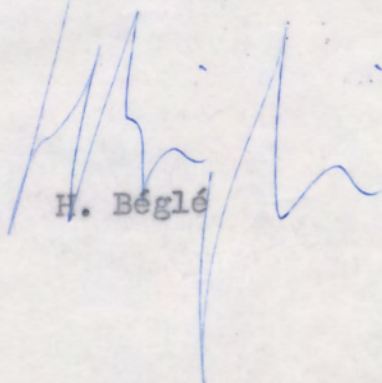
./.

- 2 -

seulement rivée à des intérêts matériels. Puis-je donc compter sur votre appui pour poursuivre cette tâche ?

Je vous remercie à l'avance de votre réponse et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



H. Béglé